

**Le Club de l'Âge d'Or et le Comité des fêtes organisent leur brocante.
Dimanche 31 août 2025 à partir de 6 heures au centre du village.**

Prix d'un emplacement de 3m, 12€

Aucune inscription ne sera prise par la mairie.

Tout est géré par le Club de l'Âge d'or et le comité des fêtes.

N° de l'emplacement : **Règlement :** espèce
..... Chèque

Une permanence sera assurée,

Les mercredis : **02, 09, 23 de juillet** et les mercredis : **06, 20, 27 d'août**

De **18h00 à 19h30** à la salle de réception à la mairie.

Règlement intérieur de la brocante

L'inscription sera effective à la réception du règlement et les numéros d'emplacements seront attribués automatiquement, aucun changement d'emplacement ne sera toléré.

Les emplacements seront réservés le jour de la brocante de 6h à 8h, passé ce délai ils pourront être attribués à d'autres exposants sans possibilités de remboursement.

Les emplacements sont limités à 3m (maximum 15m)

Aucun véhicule ne sera toléré sur les emplacements, ni même derrière ceux-ci.

Les professionnels ne sont pas acceptés sur la brocante. Les personnes vendant que des objets neufs, en série, laissant à penser qu'il s'agit d'un commerce habituel, seront interdits et refoulées, elles ne pourront prétendre à un remboursement.

Les exposants ne peuvent vendre que des objets d'occasions en nombre limité.

La vente d'objets d'armes et de produits illicites est strictement interdite.

Nourriture :

La restauration et la vente de boissons, les viennoiseries et café seront assurées par l'organisation et les commerçants locaux en possession de la licence appropriée.

Seuls les professionnels présents sur la brocante seront désignés par l'organisation :
Un marchand de frites, sandwiches, et 1 marchand de glace afin que le public puisse se restaurer.

Hygiène et propreté :

Des sacs poubelles sont distribués gratuitement aux exposants, les emplacements devront être laissés propres.
Des toilettes sont à la disposition des exposants dans la salle de réception à la mairie :
Moyennement **0.20 centimes**

Divers :

L'inscription à la brocante entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur désigné ci-dessus.
Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout contrevenant.

Aucune réservation par mail ne sera assurée

**A partir de 08h00 du matin, toutes les entrées de la brocante seront fermées
(VIGIPIRATE).**